



**TERMES DE REFERENCE
POUR L'AUDIT FINANCIER DU PROJET**

**MENTAL HEALTH AND PSYCHOSOCIAL
SUPPORT ACTIVITIES IN HUMANITARIAN
EMERGENCIES IN NORTH KIVU, DRC
P10558 & P10537 (DBB & FRACARITA)**

CBM RDC

Novembre 2024

1. CONTEXTE DE LA MISSION : GENERALITES

CBM (Christian Blind Mission) est une organisation chrétienne de développement international qui s'engage à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées ainsi que de prévenir la survenue du handicap dans les communautés les plus pauvres du monde dont le siège international se trouve en Allemagne.

CBM RDC sollicite les services d'un auditeur indépendant auprès de ces partenaires « **le Diocèse de Beni-Butembo** » et « **Les Frères de la Charité** » dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Mental health and psychosocial support activities in humanitarian emergencies in North Kivu, DRC » du 01 janvier au 30 septembre 2024 pour un financement total de **268.200 USD** soit 134.100 USD par partenaire.

2. OBJECTIF DE L'AUDIT

L'objectif de l'audit financier est de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur la gestion financière des ressources mises à la disposition de ces partenaires dans le cadre du projet P10558 & P10537 conformément aux contrats de subvention.

L'opinion de l'auditeur doit porter au moins sur les évaluations suivantes pour chaque partenaire :

- a. Le rapport financier final du projet donnant une image fidèle, dans tous ses aspects significatifs, des dépenses effectivement engagées et des recettes effectivement perçues pour le Projet au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2024, conformément aux conditions contractuelles applicables.
- b. Le système de contrôle interne mis en place et utilisé par l'Entité afin de gérer les risques liés à la réalisation des objectifs du Projet a été conçu de façon adéquate et a fonctionné efficacement au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2024.

L'auditeur doit par ailleurs tenir compte des obligations statutaires, des obligations réglementaires et des autres procédures et règles de gestion en vigueur à ces deux organisations.

3. PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La responsabilité de la préparation du rapport financier final du projet et des autres éléments comptables à auditer relève aux partenaires en conformité avec les dispositions réglementaires et organisationnelles relatif aux contrats de subvention.

4. ETENDUE DE L'AUDIT

L'audit des deux organisations est réalisé en conformité avec les normes internationales d'audit (ISA) et les normes organisationnelles de CBM figurant dans les contrats de subvention.

Sur ce, l'auditeur s'assurera entre autres que :

- a) Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus conformément aux procédures applicables et traduisent fidèlement les différentes opérations engagées ;
- b) Les Comptes bancaires sont gérés conformément aux procédures financières et les exigences contractuelles ;
- c) Les actifs immobilisés du projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété de CBM RDC ou des bénéficiaires de ces actifs, est établi en conformité avec les exigences contractuelles ;
- d) Le degré du niveau de performance financière et administrative globale du partenaire de mise en œuvre.

5. LIEU DE LA MISSION D'AUDIT

La mission d'audit se tient dans la province du Nord-Kivu dans les villes de Goma et de Butembo, dans les locaux du partenaire au **Diocèse de Beni-Butembo** sise Boulevard Abbe Buyori no, 396 Quartier de l'Eveche, Commune Bulengera, Butembo et de celui des **Frères de la CHARITE**, sise avenue MAYIMOTO n°22, Quartier KYESHERO, Goma, Nord-Kivu.

6. LIVRABLES DE LA MISSION D'AUDIT

La mission d'audit donnera lieu à la présentation de deux livrables dans la langue officielle de CBM c'est à dire l'anglais ; il s'agit de : les rapports d'audit, le rapport sur le contrôle interne.

Les deux livrables devront être discutés et finalisés avant **le 18 janvier 2025** et seront à remettre à CBM RDC sous pli fermé au plus tard **le 22 janvier 2025**.

- **Rapports d'audit**

Les rapports d'audit devraient comprendre l'expression de l'opinion de l'auditeur, le rapport financier final certifié du projet ainsi que tout autre document significatif.

- **Lettre de Contrôle Interne**

En plus du rapport d'audit sur les états financiers, l'auditeur préparera une lettre de contrôle interne qui inclura :

- a) Des commentaires et observations sur les enregistrements comptables, les systèmes et contrôles examinés durant l'audit ;
- b) Les insuffisances dans le système de contrôle interne en précisant le niveau de risques qui leur est associé et les recommandations pour l'amélioration de ce système en tenant compte des risques et des enjeux de chaque insuffisance identifiée ;
- c) Les commentaires sur les recommandations non exécutées des rapports d'audit Précédents.

Idéalement, la lettre de contrôle interne devra inclure les réponses de l'entité d'exécution sur les insuffisances relevées par l'auditeur.

7. INFORMATIONS DISPONIBLES

L'auditeur aura accès à toute la documentation légale, aux correspondances et à toute autre information relative au projet et aux documents administratifs des partenaires qu'il jugera nécessaire d'examiner.

8. CONDITIONS POUR LA PARTICIPATION

Outre le dossier de candidature, la recevabilité des offres dépend du respect des conditions suivantes

- **Qualité de l'auditeur**

Le Cabinet d'Audit doit être un cabinet indépendant, faisant profession habituelle de réviser les états financiers, régulièrement inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables du pays où il exerce, reconnu au niveau international, ayant une expérience confirmée en audit.

De plus, le Cabinet d'audit ne doit faire l'objet ni :

- d'un redressement judiciaire, sauf autorisation spéciale délivrée par l'autorité judiciaire compétente,
- d'une exclusion temporaire ou définitive prononcée,
- d'une poursuite judiciaire pour quelque motif que ce soit.

Pour le personnel clé de la mission, il devra comporter au moins :

- (i) Un Expert-Comptable Diplômé signataire justifiant d'au moins 10 années d'expérience dans le domaine de l'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire des projets de développement et d'Organisations internationales similaires ;
- (ii) Un Chef de mission ayant au moins un diplôme du niveau « BAC + 5 » dans la spécialité de l'audit financier et justifiant d'une expérience pratique de 5 ans au moins ;
- (iii) Un collaborateur ayant au moins un diplôme du niveau « BAC + 5 » dans la spécialité de l'audit financier.

- **Modalité de paiement**

Les honoraires sont payables en 2 fois dont le premier versement à la signature du contrat, le deuxième versement après la soumission du rapport final.

9. MODALITES DE PARTICIPATION ET DOSSIER DE PROPOSITION

Les cabinets d'expertise comptable régulièrement inscrits à l'Ordre des Experts comptables de la RDC intéressés, doivent faire parvenir leur offre par courriel portant la mention : « **Proposition pour l'audit financier du projet P10558/P10537 2024_ CBM RDC** », et ce, au plus tard le **13 décembre 2024 à 15 h 30** (heure de Kinshasa).
Courriel d'envoi : « contactcbmrhc@cbm.org » ; en gardant en copie : guy.rajabu@cbm.org et jean-claude.lolale@cbm.org

La proposition qui doit comporter :

- un « Dossier administratif de candidature au nom du Cabinet et
- un autre dossier comportant l'offre financière.

- **Dossier administratif de candidature**

Le « **Dossier administratif de candidature** » doit être composé des pièces séparées suivantes :

- ✓ Une présentation du Cabinet : le Prestataire devra fournir sur une page les informations ci-après :
 - Présentation succincte du Cabinet indépendant ;
 - Liste des références d'audit d'entités similaires ou de projets de développement et au minimum trois attestations de service rendu ;
- ✓ La déclaration sur l'honneur dont modèle est ci-joint donné à l'annexe 1, signée par son représentant légal ;
- ✓ Une copie de l'affiliation du Cabinet à l'Ordre des experts comptables en RDC ;
- ✓ Les CV des membres de l'équipe proposée pour réaliser la mission, y compris le signataire ; ces CV doivent être contresignés par le responsable du Cabinet.

- ✓ La description de la méthodologie de travail à utiliser, le délai d'exécution ainsi que le chronogramme de la mission.

Il est à signaler que l'insuffisance ou l'absence de la documentation **du « Dossier administratif de candidature »**, est une cause de rejet de la candidature.

- **L'offre financière**

Etant donné que la comptabilité de CBM RDC est tenue en USD, l'offre financière doit être un forfait global exprimé en USD. Ce forfait comprend outre les honoraires d'audit du Cabinet, tous les frais nécessaires pour réaliser la mission.

L'offre financière est à placer dans une enveloppe au nom du cabinet portant la **mention « offre financière – audit financier du projet P10558/P10537_ 2024_ CBM RDC »**.

Il est à noter que les offres non chiffrées pour partie ou chiffrée d'une manière conditionnelle ou exprimées dans une monnaie autre que le Dollar, ne seront pas prises en compte.

Fait à Kinshasa, le 20/11/2024

La direction.

ANNEXE I : MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

Déclaration sur l'honneur

Objet du marché : Sélection d'un cabinet d'expertise pour l'audit du projet P10558/P10537_2024_CBM RDC

Je, soussigné (Nom et prénom, qualité au sein du Cabinet), agissant au nom et pour le compte de ... (Raison sociale et forme juridique si société d'expertise capital) au capital de..... (Si société d'expertise capital), Adresse du siège social de la société....., affilié (e) à la Caisse de prévoyance sociale : sous le n°, inscrite au registre du commerce pays (ville) Sous le n° ; Matricule fiscal :

• **Déclare sur l'honneur :**

- 1- Disposer des ressources humaines et financières nécessaires pour la réalisation de la mission dans les conditions fixées par le dossier de candidature et m'engager à remplacer chaque membre de l'équipe, en cas d'empêchement, par un profil au moins équivalent ;
 - 2- N'être pas en liquidation judiciaire et ne pas faire l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit ;
 - 3- Ne pas faire l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive prononcée par l'Ordre des experts comptables ;
 - 4- M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché.
 - 5- M'engager à ne pas faire, par moi-même ou par personnes interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent appel d'offre.
 - 6- M'engager dans le cas où ma candidature est retenue, à respecter les procédures en vigueur à CBM ainsi que l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître.
- **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.

- **Reconnais** avoir pris connaissance que l'imprécision des informations contenues dans notre offre et/ou le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de notre candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet